

ANNÉE 2022

VILLE DES PAVILLONS SOUS BOIS

TARIFS DES CONCESSIONS AUX CIMETIÈRES

Concessions de 10 ans (1 place) <i>(Renouvellement uniquement)</i>	71.40 Euros
Concessions de 15 ans pleine terre : 1 à 2 places Semelle + assise obligatoire <i>(Plus d'achat par avance sauf cas particuliers)</i>	128.80 Euros
Concessions de 30 ans pleine terre : 2 places Semelle + assise obligatoire caveau : - cases simples : 1 à 3 places - cases Tête-bêche : 2 à 6 places	500.15 Euros
Concessions de 50 ans pleine terre : 2 places Semelle + assise obligatoire caveau : - cases simples : 1 à 3 places - cases Tête-bêche : 2 à 6 places	1148.20 Euros

TAUX DES TAXES FUNÉRAIRES

Séjour en caveau provisoire (par jour)	2,05 Euros
--	-------------------

TARIFS DU COLUMBARIUM AU CIMETIÈRE NOUVEAU

Concessions de 10 ans <i>(Renouvellement uniquement)</i>	280.30 Euros
Concessions de 15 ans	388.50 Euros
Concessions de 20 ans <i>(Renouvellement uniquement)</i>	517.80 Euros
Concessions de 30 ans	731.10 Euros
Concessions de 50 ans	1148.25 Euros
Porte de fermeture	78,15 Euros

TARIFS DES CAVURNES AUX CIMETIÈRES

<i>Concessions de 15 ans</i> caveau : 1 à 4 places	64.65 Euros
<i>Concessions de 30 ans</i> caveau : 1 à 4 places	249.95 Euros
<i>Concessions de 50 ans</i> caveau : 1 à 4 places	574.10 Euros

VACATIONS DE POLICE

20 Euros